ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mercredi 31 mai 1899 (10 prairial An 107 de la République), 151e jour de l'année, 73e du printemps.

Lever du soleil : 4 h. 4. Coucher 7 h. 51.

Mairie. — Le Maire ou l'un des Adjoints reçoit à l'Hôtel de Ville, de 3 à 5 heures.

Bains municipaux. — Rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25.
Fermés à 8 h.

Laboratoire municipal. — A l'ancien Collège. Ouvert tous les jours, pour les analyses, s'adresser au secrétariat de la mairie.

Justice de Paix (cantons Est et Ouest). — Audience des affaires civiles, à 9 h. 1/2.

Bibliothèque, collections d'échantillons et dessins artistiques, à l'école nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à midi, de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

Cours publics : Langue anglaise, garçons, première année, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir ; jeunes filles, 1re, 2e et 3e années, de 8 h. à 7 h. 1/2 du soir.

Langue allemande, 1er cours, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir.

Comptabilité et arithmétique commerciale, cours préparatoire de 1re année, de 8 h. à 9 h. 1/2 du soir.

Tous ces cours ont lieu à l'immeuble Pierre Catteau.

Ça se décolle. — Les membres de l'U. S. E. P. et principalement les remuants personnages qui en sont les directeurs, — ambitieux renégats du parti républicain, pour la plupart, — sont dans la désolation.

Les cotisations ne sont plus payées, paraît-il, le zèle des initiés s'est fort attiédi et les réunions de section sont de plus en plus désertes.

On ne compte plus les démissions qui se chiffrent par centaines : la machine de guerre des cléricaux se débat et meurt lamentablement au milieu de l'indifférence générale.

Les journaux du bord crieront à l'exagération et démentiront notre information et cependant, — mieux que quiconque, — ils savent que nous sommes dans l'exacte vérité.

Ligues contre le « péril socialiste » les républicains de bonne foi, ayant avec confiance adhéré à l'U. S. E. P. ils marchaient confiants et hypnotisés par la peur du socialisme. Et pendant ce temps, les cléricaux, se frottaient les mains en se félicitant du succès de leurs machinations, tout en enveloppant de leurs tentacules cette U. S. E. P. où bientôt ils avaient la prépondérance.

Lorsqu'ils se crurent les maîtres de la situation, ils jetèrent le masque et hardiment, — Voir à ce sujet la circulaire lancée il y a quelque temps par l'union conservatrice, ils se vantèrent d'avoir emprisonné, sous le joug clérical, l'U. S. E. P.

Cette audacieuse déclaration commença d'ouvrir les yeux aux républicains embarqués dans cette dangereuse galère : ils comprirent qu'ils avaient joués et que le seul péril menaçant était encore et toujours le péril clérical.

M. Chotteau, le candidat et le prisonnier de l'U. S. E. P., serait, dit-on, effrayé de la voie que ses amis politiques actuels veulent lui faire suivre. Il commencerait à reconnaître qu'il a fait fausse route. Il est un peu tard pour retourner en arrière, hélas !

Ce qui corrobore ces renseignements qui précèdent, et qui tend à établir que ça se décolle, c'est la mesure draconienne que continuent à appliquer les patrons, membres de l'U. S. E. P.

Lorsqu'un malheureux ouvrier cherche du travail, il ne peut guère en trouver s'il n'exhibe le « permis de travail » délivré par l'U. S. E. P.

Il y a bien encore quelques patrons à qui répugnent ces moyens honteux, qui considèrent l'ouvrier comme un citoyen libre de ses actes en dehors de l'usine. Mais malheureusement c'est l'infime minorité : la pression cléricale l'amoindrit tous les jours.

Nous espérons qu'un député montera à la tribune pour dénoncer à l'indignation du pays, cette odieuse manœuvre qui constitue une entrave à la liberté du travail. Il se trouvera, nous en avons la ferme conviction une minorité à la Chambre, pour flétrir de tels actes qui déshonorent ceux qui les commettent.

G. LIS-R.

Dans l'enseignement. — Par arrêté préfectoral en date du 27 mai, Mlle Marthe Pussel, institutrice-adjointe à Roubaix, à l'Institution Sevigné, en remplacement de Mlle Lesseur, à partir du 1er juin 1899.

Les contraventions. — La police a dressé hier 7 contraventions, dont 2 pour cabarets ouverts après l'heure ; 1 pour violences légères ; 1 pour défaut d'inscription sur un registre de logement ; 1 pour jeu de hasard ; 1 pour ivresse.

Coups et blessures. — Hugo Verleyen, âgé de 18 ans, tisseur, demeurant rue Basse-Masure 61, a été arrêté dimanche soir pour coups et blessures sur Gustave Bellon, conducteur de machines, son logeur.

Il a été écroué au poste du 2e arrondissement.

Ouvrages à agent et ivresse. — Pierre-Joseph Mons, âgé de 22 ans, tisseur demeurant rue de Lannoy 32, a été arrêté dimanche soir pour ouvrages à agent et ivresse.

Il a été écroué au poste du 1er arrondissement.

Les rentes des travailleurs. — Hier matin, vers 10 heures et demie, un ouvrier apprêteur de la maison Motte et Bourgeois, rue des Longues-Haies, 28, tenait le premier rouleau de son métier entre deux rouleaux de son métier, lorsque, pour un motif inconnu, le sans fin de M. le docteur Desreumaux, qui lui a donné des soins, a constaté une entorse au genou et des contusions de la jambe droite.

L'incapacité de travail sera d'environ trente jours.

Il est certain que les grévistes auront pour eux l'approbation des honnêtes gens et que le patron comprendra que c'est à lui à payer ses contre-maîtres et non aux ouvriers.

C'est tout ce que nous lui souhaitons.

Un vol important. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un ou des voleurs se sont introduits dans la demeure de Mme Julie Davelosse, marchande foraine, rue de Gand, 141, sachant probablement que cette dernière se trouvait à la ducasse d'Hallluin.

Le lundi matin les voisins se sont aperçus que les portes donnant sur la rue étaient ouvertes et ont averti Mme Davelosse à son arrivée.

La porte de la chambre n'ayant pu s'ouvrir, un trou a été pratiqué dans le mur assez grand pour laisser rentrer le voleur.

Mme Davelosse a constaté qu'une somme de sept à huit cents francs en numéraire, se trouvant dans une armoire avait été enlevée. elle n'eut plus qu'une démarche à faire. — Déposer une plainte.

Une enquête est ouverte.

Les patriotards. — On nous communique le télégramme suivant envoyé dans la journée d'hier au commandant Marchand (Toulon) « Les membres de la société de géographie et de l'Alliance Française de Tourcoing applaudissent de tout cœur à l'arrivée en France du Commandant Marchand !

A cet héroïque serviteur de la France et aux braves qui l'ont accompagné à travers l'Afrique, portant haut et ferme le drapeau national, ils adressent leurs plus chaleureuses félicitations et l'hommage de leur profonde admiration !

Le président, François MASUREL

Nous autres aussi Messieurs les patriotes, nous applaudissons de tout cœur et nous ne vous laissons pas vous attribuer le monopole du patriotisme.

Cela appartient à tous, et surtout à nous ouvriers, qui n'avons pas marchandé notre sang pour défendre la Patrie.

Un groupe de socialistes anciens coloniaux.

Rentes des travailleurs. — M. Charles Vanmervenenne, 60 ans, demeurant rue de l'Union, 71, conducteur de machines au peignage veuve Fouan-Leman et fils, rue de Lodi, a reçu le derrière d'un tombereau qui a fait basculer sur la jambe droite en allant le décharger.

M. le docteur Desreumaux, qui lui a donné des soins, a constaté une entorse au genou et des contusions de la jambe droite